



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 992 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les conditions complexes des personnes vulnérables hébergées en CHSLD nécessitent l'évaluation et la surveillance clinique continue d'une infirmière et l'expertise complémentaire d'une infirmière auxiliaire;

CONSIDÉRANT QUE la directive du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) exigeant une présence infirmière en tout temps dans chaque installation, en vigueur depuis 2014, a été réaffirmée en 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) ont réitéré l'exigence d'une présence d'une infirmière et d'une équipe de soins adéquate en tout temps en CHSLD;

CONSIDÉRANT QUE les projets pilotes de téléconsultation sont une façon de banaliser et de légitimer des équipes de soins incomplètes ainsi que le manque de soins criant dans ces milieux, ce qui s'apparente à de la maltraitance envers les personnes hébergées;

CONSIDÉRANT QUE ces initiatives vont à l'encontre de mesures négociées, dont l'ajout d'effectifs et d'une cible annuelle heures-soins par lit;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune garantie que ces projets pilotes de téléconsultation seront limités au quart de nuit, à des CHSLD de petite taille, à des périodes de découverte, à des contextes spécifiques ou qu'ils ne seront pas déployés de façon permanente;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de :

- renoncer définitivement à implanter ces projets pilotes de téléconsultation en CHSLD;
- prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer une présence infirmière en tout temps dans les CHSLD du Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Vincent Marissal
Député de Rosemont

6 juin 2022

Date de signature de l'extrait